

De : [Tremblay, Fabrice](#)
A :
Objet : Demande LAD n° 200736178 - Courriel réponse
Date : 29 octobre 2020 14:34:00
Pièces jointes : [image001.jpg](#)
[Avis de recours_2020.pdf](#)
[A- Art. 23 et 24_2020.pdf](#)
[A- Art. 53 et 54_2020.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 septembre, concernant le lot 4 716 023 (Poste Châteauguay) à Saint-Étienne-de-Beauharnois

Les documents suivants sont accessibles :

1. ANC du 13062014;
2. R.I du 11052016;
3. R.I. du 11042014.

Pour obtenir copie des documents veuillez cliquer sur le lien suivant :

https://environnementqc.sharepoint.com/:f:/s/Accessinformation-DR/EtJePHtTwfFHklGxJ0w0P_8BiQ2uDy_MIm0UB4uzdbTWWw?e=Mt7ups

Toutefois, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Fabrice Tremblay

Conseiller régional en accès à l'information

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction régionale de la Montérégie

201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél. : (450) 928-7607 poste 274

Télécopieur : (450) 928-7755

Courriel : fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca

Site Web : <http://www.environnement.gouv.qc.ca>

Avis de confidentialité

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit.

Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint

Longueuil, le 13 juin 2014

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Monsieur Jean-Louis Bourcier
Articles 53-54 de la L.A.D.

N/Réf. : 7510-16-01-0218400
401132841

Objet : Présence de matières résiduelles (débris de construction et de démolition) sur le lot 163 du cadastre de la paroisse de Saint-Étienne, municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois

Monsieur,

Lors de l'inspection réalisée le 11 avril 2014 par deux inspectrices de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Étant locataire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al. 2

Nous vous demandons de cesser de recevoir des matières résiduelles et de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement. Vous devez disposer des matières résiduelles dans un lieu autorisé et nous fournir les preuves de disposition d'ici au 14 juillet 2014.

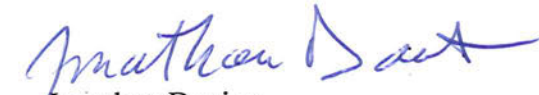
Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M^{me} Audrey Sicard Lajeunesse au numéro de téléphone 450 928-7607, poste 329 ou à l'adresse courriel audrey.sicard-lajeunesse@mddelcc.gouv.qc.ca.

...2

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la Loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 250 \$, 350 \$, 500 \$, 750 \$, 1 000 \$, 1 500 \$, 2 000 \$ ou de 2 500 \$ pour une personne physique.

JD/asl/jl


Jonathan Davies
Chef d'équipe, secteur municipal

Étudié par :



Recommandé
par:

1 Identification

Date de l'intervention : 2016-05-11	Heure de début : 14 h 00	Heure de fin : 14 h 30
Intervention effectuée par : Julie Laforme		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande

N° de demande : 200395602	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : St-Étienne de Beauharnois, matières résiduelles, terre agricole sur le rang St-Laurent	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 300907779	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° de gestion doc. : 7510-16-01-0218400	N° de document : 401554207
But de l'intervention : Vérifier la présence des matières résiduelles sur le site et s'il y a eu des changements.	

2 Lieu concerné par l'intervention

1	Nom du lieu : Hydro-Québec, Beauharnois-Salaberry
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2048742
	Type de lieu : lieu d'épandage
	Localisation du lieu : Ancien cadastre : 050300-Saint-Clément, Paroisse de, Ancien lot 163, No lot : 4 716 023 (annexe 1)
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,207483333300;-74,094066666700

3 Intervenant du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Monsieur Jean-Louis Bourcier	Locataire	Articles 53-54 de la L.A.D.	Y2055125	X2048742

4 Condition météo

Condition météo	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

Personne rencontrée (R) / contactée (C)	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

6 Plainte

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

7 Photo numérique

Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos intégrées au rapport : 0	<input type="checkbox"/> SO
--	---	-----------------------------

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Julie Laforme avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1300 HD. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques

Modification apportée aux photos numériques	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

8 Grille d'intervention annexée

Grille d'intervention annexée	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

9 Autre pièce annexée au rapport

Type de pièce	Numéro	Titre
Carte	1	Définition du lot où il y a la présence de matières résiduelles
Carte	2	Définition du chemin construit
Carte	3	Superficie du remblai : document provenant du rapport d'inspection du 4 avril 2014
Document	1	Unité d'évaluation foncière avec propriétaire provenant de l'atlas SAGO
Document	2	Note au dossier du 15 juillet 2016

10 Équipement utilisé			-	+	<input type="checkbox"/> SO
Type d'équipement	Modèle	Commentaire			
GPS	Garmin : GPS map76C x	Incertitude = 5 m			

11 Échantillon					-	+	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	--	--	--	--	---	---	--

12 Mise en contexte					<input type="checkbox"/> SO
<p>Le 11 avril 2014 il a été constaté la présence d'un chemin (carte 3) longeant la terre agricole construit avec des résidus de briques et de bétons mélangés avec d'autres matières résiduelles (MR) telles que : céramique, armature de métal, styromousse, plâtre, morceaux de conduites en grès, PVC, autres.</p> <p>Volume évalué : 12 868 m².</p> <p>Présence de 23 voyages de MR.</p> <p>Volume évalué : 276 m²</p> <p>C'est le locataire du lieu qui a avisé le Ministère, car il ne faisait pas un suivi quotidien des matières reçues et qu'il n'est pas certain que les travaux soient conformes à notre réglementation.</p> <p>D'après les informations provenant du locataire, les MR proviennent du centre de tri à Chateauguay.</p>					

13 Description de l'intervention				
<p>Je me présente sur les lieux (carte 1 et 2) et je constate la présence d'un chemin longeant la terre agricole construit avec des résidus de briques et de bétons mélangés avec d'autres matières résiduelles (MR) telles que : céramique, armature de métal, styromousse, plâtre, morceaux de conduites en grès, PVC, autres.</p> <p>Je constate que le chemin est raboteux. Le projet n'est pas terminé.</p> <p>Je fais un tracé et je prends des points avec mon GPS pour localiser le chemin et vérifier ultérieurement s'il y a eu ajout de matières résiduelles sur le site (carte 2).</p> <p>Fin de l'inspection.</p>				

14 Vérification complémentaire à l'intervention					<input type="checkbox"/> SO
<p>1- Vérification du rapport d'inspection du 4 avril 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avec les données récoltées à partir de mon GPS (carte 2) et le tracé de l'inspection du 4 avril 2014 (carte 3) je constate que le chemin est le même et qu'il n'y a pas eu d'ajout de matières résiduelles (MR) sur le site. Après vérification du rapport, je constate que je n'ai pas vérifié la présence des 23 voyages de MR situés tout au fond du lot. <p>2- Vérification du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il y a une note au dossier, en date du 15 juillet 2014, stipulant d'attendre les suites de l'enquête avant de faire quoi que ce soit (annexe 2). <p>3- Vérifier l'avancement de l'enquête :</p> <p>Dans SAGO il est inscrit qu'une enquête a débuté le 28 novembre 2016.</p>					

15 Conclusion				
<p>Je constate que depuis la dernière inspection il n'y a pas eu de changements significatifs ni d'évolution dans ce dossier.</p> <p>Je constate les manquements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Étant locataire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées, rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé. Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al.2 A fait une chose ou exercé une activité sans avoir obtenu au préalable le certification d'autorisation requis en vertu de l'article 22, soit entreposer, stocker ou éliminer des matières résiduelles. Loi sur la qualité de l'environnement, article 115.25 (2) et 22 				

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés					-	+	<input type="checkbox"/> SO
1 et 2	Manquements :	Étant locataire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées, rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.			Degré de gravité des conséquences :	Modéré	
		A fait une chose ou exercé une activité sans avoir obtenu au préalable le certification d'autorisation requis en vertu de l'article 22, soit entreposer, stocker ou éliminer des matières résiduelles.					
	Référence légale :	Loi sur la qualité de l'environnement, art. 66 al.2 Loi sur la qualité de l'environnement, art. 22					
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain	Très faible risque d'atteinte (mineur)					
	Explication :	Le lieu se trouve dans un milieu rural, éloigné des résidences.					
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :	Risque d'atteinte significative (modéré)					

Explication : Les matières résiduelles présentes sur le site peuvent générer des lixiviats lors du contact avec les eaux de ruissellement. Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie (modéré) Explication : Les matières résiduelles peuvent être enlevées ou nettoyées des matériaux non conformes. S'il y a eu contamination par lixiviat c'est plus difficile.	Gravité objective du manquement de catégorie : Sélectionner une valeur
Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur) Explication : Milieu agricole	

16.1 Facteurs aggravants SO

16.2 Facteurs atténuants SO

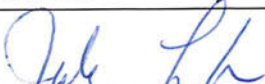
<input type="checkbox"/>	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre facteur atténuant à considérer : Le locataire nous a avisé qu'il n'était pas certain que les matériaux soient conformes. Il a arrêté les travaux.

17 Recommandations

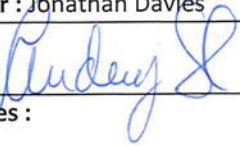
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : **Modéré**
J'y ajoute un facteur atténuant.

Ainsi, je recommande de :

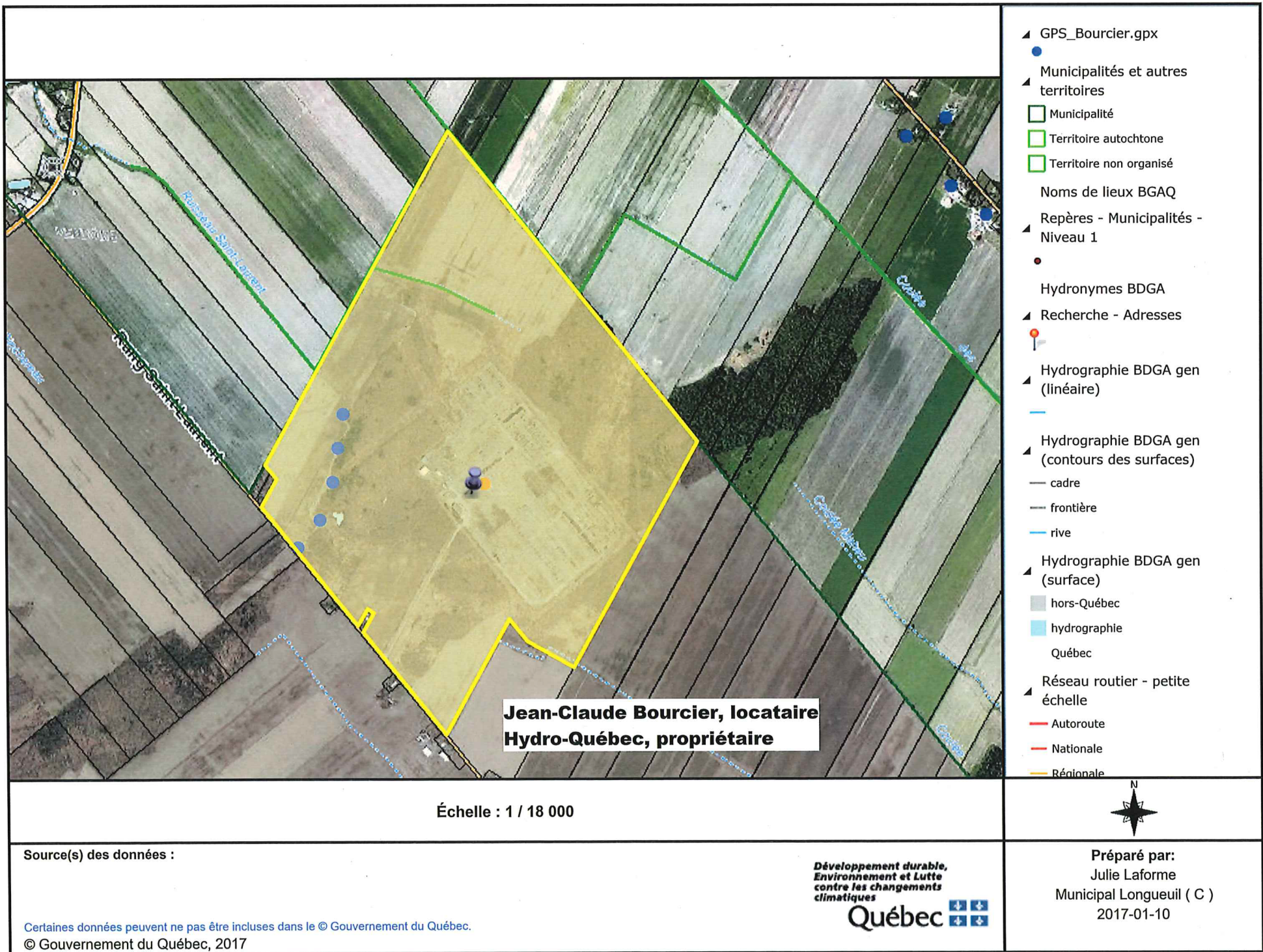
- Transmettre au locataire un avis de non-conformité sur les manquements constatés.
- Avertir le locataire de cet envoi et l'informer qu'il y a une enquête en cours.

Rédigé par : Julie Laforme	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2017-01-12

18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Jonathan Davies	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2017-01-20
Commentaires :	

CARTE 1



- ▲ GPS_Bourcier.gpx
- Municipalités et autres territoires
- Municipalité
- Territoire autochtone
- Territoire non organisé
- Noms de lieux BGAQ
- Repères - Municipalités - Niveau 1
- Hydronymes BDGA
- ▲ Recherche - Adresses
- Hydrographie BDGA gen (linéaire)
- Hydrographie BDGA gen (contours des surfaces)
- cadre
- frontière
- rive
- Hydrographie BDGA gen (surface)
- hors-Québec
- hydrographie Québec
- Réseau routier - petite échelle
- Autoroute
- Nationale
- Régionale

Échelle : 1 / 18 000

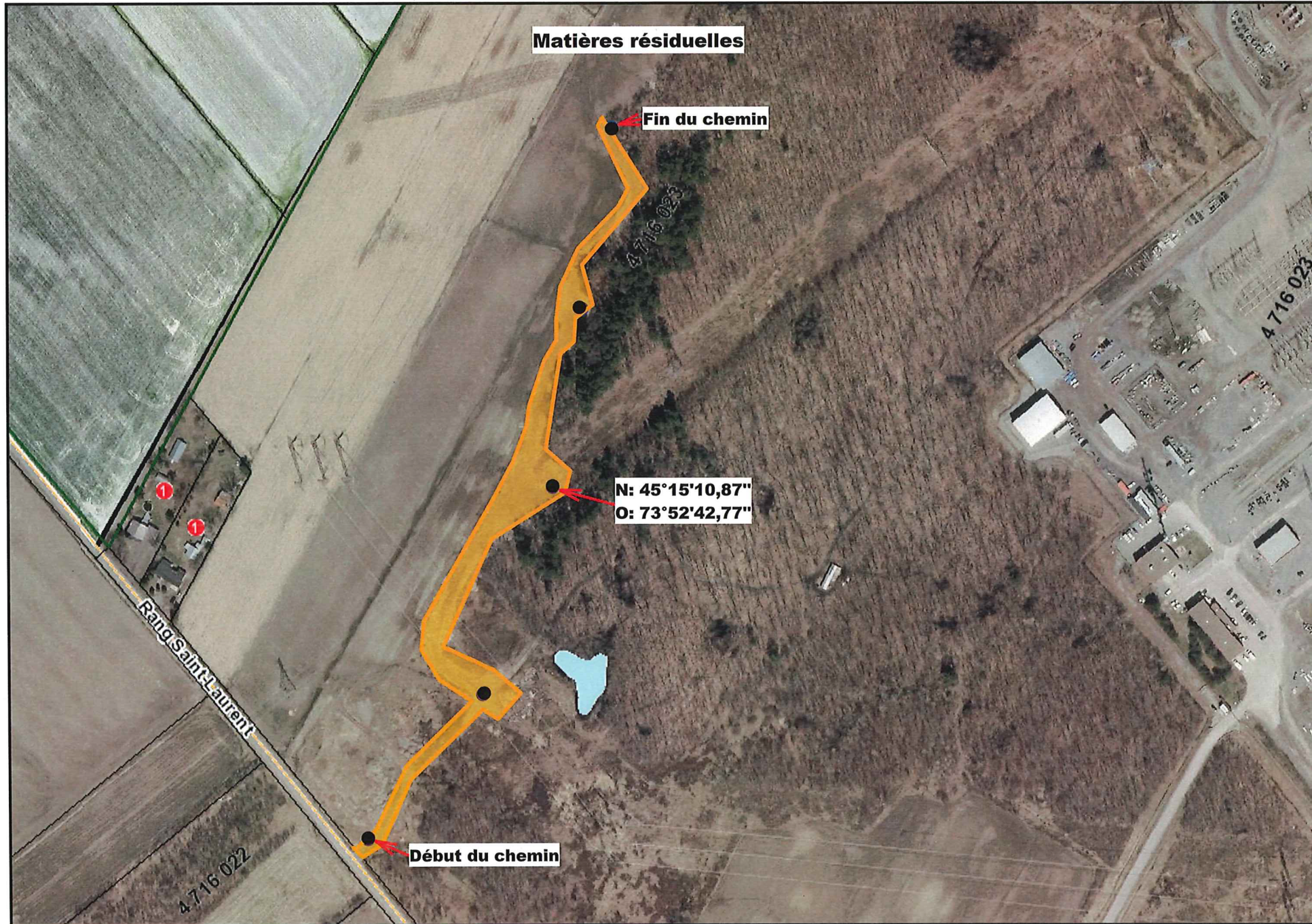


Source(s) des données :



Préparé par:
Julie Laforme
Municipal Longueuil (C)
2017-01-10

CARTE 2



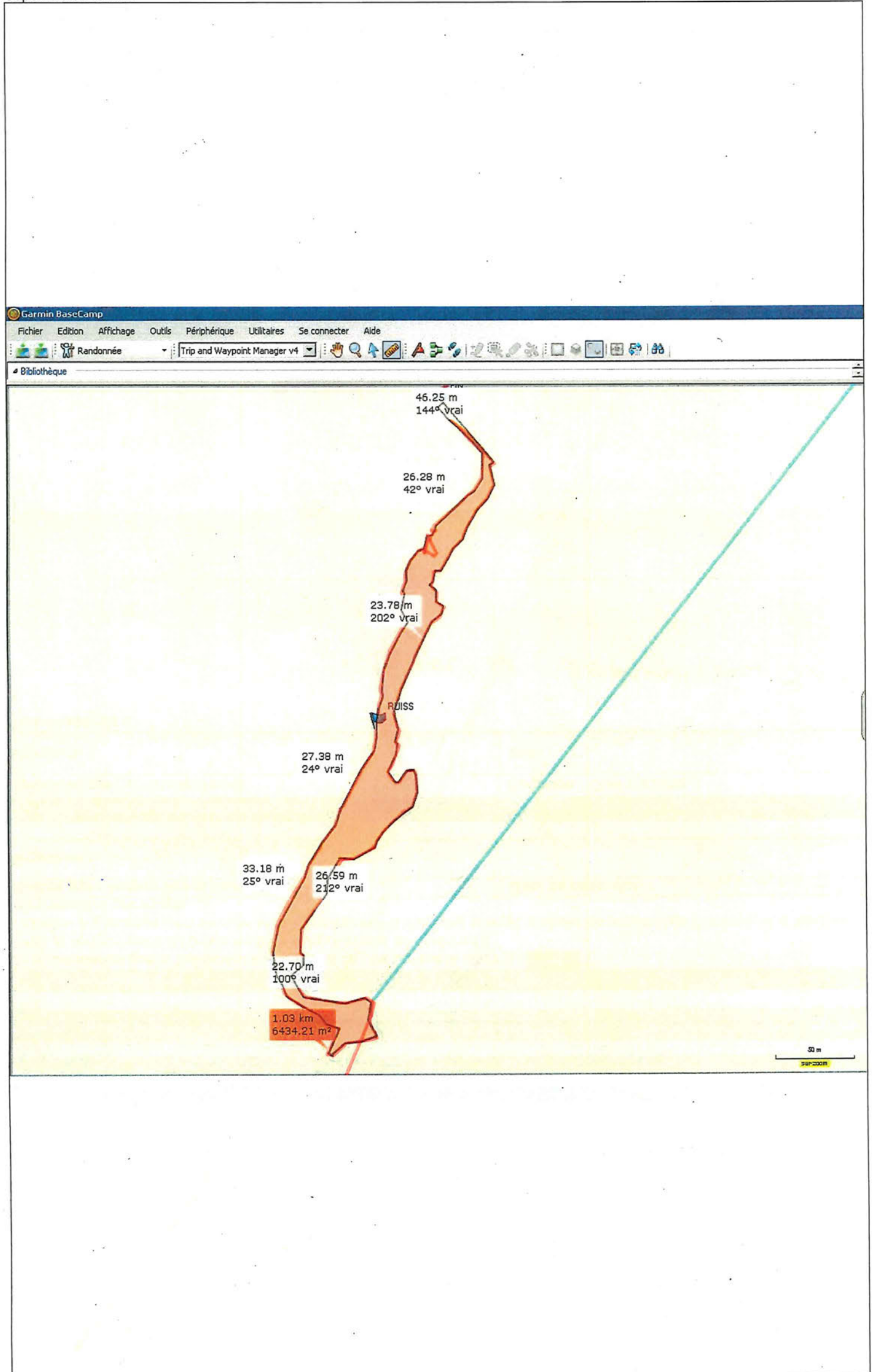
Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, 2017

Échelle : 1 / 3 500

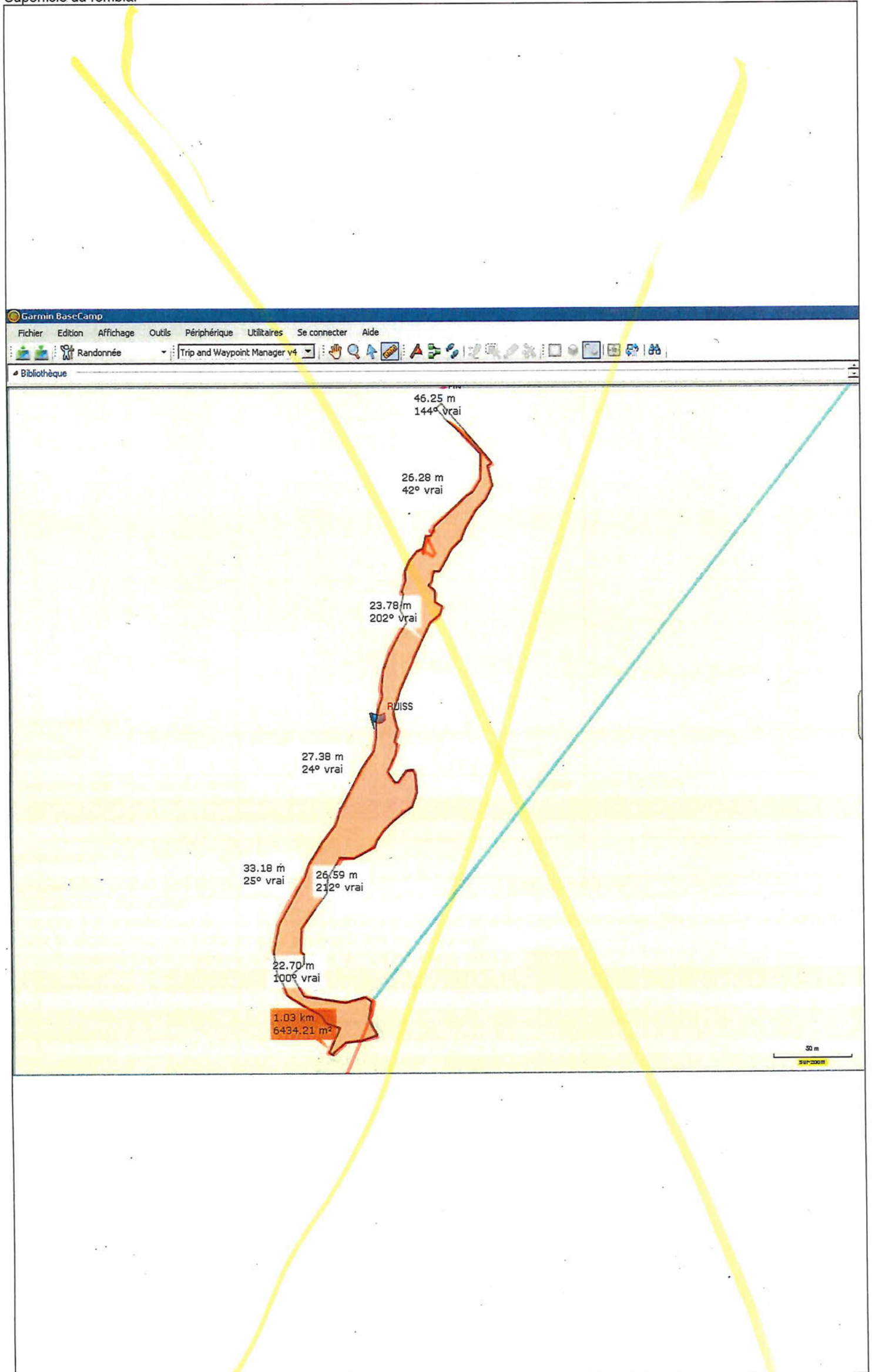
CARTE 3

Relevé GPS logiciel Garmin BaseCamp
Superficie du remblai



ScreenShot046.jpg

Relevé GPS logiciel Garmin BaseCamp
Superficie du remblai



ANNEXE 1



Fiche descriptive - Unités d'évaluation foncière avec propriétaire(s)

Description : Unités d'évaluation foncière inscrites aux rôles d'évaluation foncière des municipalités du Québec. L'évaluation immobilière est exclue des données descriptives. Dans la légende, les données sont regroupées dans 10 classes d'utilisation.

Droits d'auteur : © Gouvernement du Québec

Année du rôle	2015
Identifiant provincial	7003075125725900000000
Code géographique	70030
Nom de la municipalité	Saint-Étienne-de-Beauharis
Code de l'arrondissement	
Matricule	751257259000000000
Numéro civique inférieur	610
Suffixe no inférieur	
Numéro civique supérieur	
Suffixe no supérieur	
Numéro d'appartement	
Générique de la voie publique	Rang
Lien	
Nom de la voie publique	ST-LAURENT
Orientation de direction	
Utilisation prédominante de l'unité	Centrale hydraulique ou hydroélectrique
Mesure linéaire en front (m)	1035,25
Superficie totale (m ²)	1894819,4
Superficie totale de l'exploitation agricole (m ²)	
Superficie zonée agricole (m ²)	
Nombre d'étages	1
Année de construction originelle	1978
Type de bâtiment	Détaché
Nombre de logements	
Nombre de locaux non résidentiels	1
Géométrie	Point

Propriétaires

Nom propriétaire	Prénom propriétaire	Type de possession	Numéro du copropriétaire	Adresse postale	Municipalité	Code postal	Date inscription au rôle
HYDRO QUEBEC		1	001	C.P. 11604 SUCC. CENTRE VILLE	MONTREAL QUEBEC	H3C 5T5	01-01-2000

Lotissement

Année du rôle	Identifiant provincial	Code géographique	Code arrondissement	Matricule	Numéro de lot du cadastre rénové	Suffixe du numéro de lot	Nom du cadastre non rénové	Désignation secondaire du cadastre non rénové	Numéro de lot non rénové	Indicateur de partie non subdivisée du lot non rénové
2015	7003075125725900000000	70030		751257259000000000	4716022					
2015	7003075125725900000000	70030		751257259000000000	4716023					

Date de production de la fiche : 2017-01-10

ANNEXE 2

Note au dossier

N° de dossier : 7510-16-01-0218400

N° d'intervention SAGO : 300875259

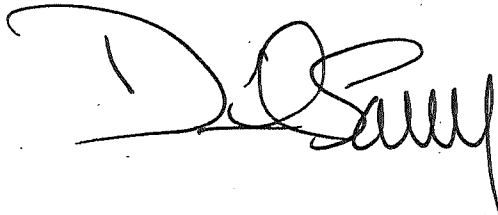
Nom de l'intervenant : Jean-Louis Bourcier

Objet de la note

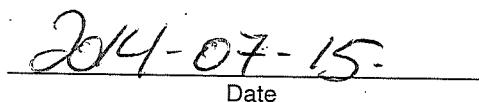
À la suite de l'inspection du CCEQ, il m'a été demandé de ne pas imposer une S.A.P. pour ne pas nuire à une enquête en cours. Cette demande devra faire l'objet d'une approbation du directeur régional.

APRÈS DISCUSSION AVEC CLAUDE GIRARD,
CE DOSSIER SERA "SUR LA GLACE" POUR
L'INSTANT.

EN FONCTION DE L'AVANCEMENT DU
DOSSIER D'ENQUÊTE, LA PERTINENCE
DE DONNER SUITE À CE DOSSIER SERA
RÉÉVALUÉE.




Signature


Date

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-04-11	Heure d'arrivée : 10 h 24	Heure de départ : 12 h 21
Inspecteur : Audrey Sicard Lajeunesse	Accompagné de : Véronique Beauchemin	

N° intervention : 300875259	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7510-16-01-0218400	N° du rapport d'inspection : 401131100
N° demande : 200395602	Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Plainte, St-Étienne de Beauharnois, matières résiduelles, terre agricole sur le rang St-Laurent (terrain à Hydro-Q)	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Hydro-Québec, Beauharnois-Salaberry	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2048742	Type de lieu : lieu d'épandage
Localisation du lieu inspecté : Lot 163, cadastre de la paroisse de Saint-Étienne	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,207483333300;-74,094066666700	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Monsieur Jean-Louis Bourcier		773, rang Saint-Georges Beauharnois (Québec) J6N 3B8	Y2055125

Conditions météo
Ensoleillé 9°C

Personnes rencontrées	<input type="checkbox"/> SO	
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Articles 53-54 de la L.A.D.		
Jean-Louis Bourcier	locataire	450 429-6950 (514 943-9434)

Mode d'identification
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte	<input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 31	Nombre de photos annexées au rapport : 21
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Audrey Sicard-Lajeunesse avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1200. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\sicau01\7510-16-01-0218400\2014-04-11	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	Page 4 Page 5	Relevé GPS logiciel Garmin BaseCamp Relevé GPS, Extrait atlas SAGO et Extrait Google Earth
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Je me rends accompagné de Mme Véronique Beauchemin, sur le lot 163 du cadastre de la paroisse Saint-Étienne dans la municipalité de Beauharnois ([voir l'extrait de l'atlas SAGO](#)). Des véhicules sont présents à l'entrée.

À notre arrivé nous constatons le remblai avec des matières résiduelles correspondant en majorité à des débris de construction et de démolition (DCD) entier et broyé ([voir photo IMG_0306 \(Small\).jpg et IMG_0307 \(Small\).jpg](#))

Je procède à un relevé GPS afin d'obtenir la superficie de remblai.

La superficie du remblai de DCD est évaluée à 6 434 m² ([voir les mesures du relevé GPS page 4](#)).

Le remblai est d'environ 2 mètres ([voir photo IMG_0281 \(Small\).jpg](#)).

Nous aurions donc environ 12 868 m³ de DCD en remblai.

Les débris de construction et de démolition qu'on retrouve sont dans le remblai : briques, béton, céramique, armature de métal, styromousse, plâtre, de matériaux avec trace de brûlage, morceau de conduite en grès etc. ([voir photo](#)).

Un amas de DCD mélangé concassé 0-4 pouces est présent sur le chemin fait de DCD ([voir photo IMG_0295 \(Small\).jpg](#))

Plus loin sur le lot nous retrouvons des DCD en amas ([voir l'extrait Google Earth identifié par amas1 à amas fin](#)). Je compte 23 voyages représentant environ 12 m³ pour un total évalué à 276 m³. On retrouve les DCD suivant : béton, brique entière, fil électrique, styromousse, métal, chaudière plastique, porcelaine, bois, tapis, vinyle etc. ([voir photo IMG_0283 \(Small\).jpg et IMG_0291 \(Small\).jpg et panorama1](#))

En suivant le chemin, je me rends accompagné de Véronique Beauchemin à l'érablière situé à proximité de l'entrée que nous avons emprunter depuis le rang St-Laurent. Nous rencontrons M. Gilles Normandeau. Je demande à M. Normandeau des informations sur le remblai de DCD qui a été effectué le long de la terre agricole.

Articles 53-54 de la L.A.D. me mentionne que c'est son beau frère qui est le locataire de la terre agricole et que je dois m'adresser à M. Jean-Louis Bourcier qui réside au Articles 53-54 de la L.A.D.

Je demande à M. Normandeau si il a vu des camions déposer les DCD. Articles 53-54 de la L.A.D. me mentionne qu'il n'y a plus de transport de DCD depuis environ 1 semaine.

Articles 53-54 de la L.A.D.

Je rencontre M. Jean-Louis Bourcier. Je mentionne à M. Bourcier que j'ai effectué une inspection sur le lot 163 et que j'ai constaté le remblai composé de DCD.

Selon M. Bourcier :

- Les DCD proviennent du **Articles 23-24 de la L.A.D.**
- Le transport des DCD est effectué par ^{Articles 53-54 de la L.A.D.}, son garage est situé sur le chemin de la Beauce.
- René Duquette aurait proposé à M. Bourcier le matériel pour faire un chemin pour sa machinerie agricole.
- M. Bourcier n'a pas de contrat, ni de compensation monétaire pour la réception des DCD
- René Duquette avait des DCD à se débarrasser et M. Bourcier voulait un chemin.
- René Duquette a mentionné que les matériaux étaient conformes pour l'usage.

Je mentionne à M. Bourcier que les DCD sont considéré comme des matières résiduelles et ne peuvent être utilisé pour aménager des chemins. Les matériaux que l'on retrouve dans le remblai sont des DCD mélangés et pas seulement du béton concassé.

J'informe M. Bourcier que nous communiquerons avec lui pour le renseigner sur les actions à entreprendre pour se conformer. Je lui remets ma carte pour toute information additionnelle.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Présence de matières résiduelles en majorité des débris de construction et de démolition, entiers ou broyés représentant une quantité évaluée à environ 13 000 m³ sur le lot 163 du cadastre de la paroisse St-Étienne.

- **Manquement à l'article 66 al. 2 de la LQE**

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

1	<p>Manquement : Étant locataire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient éliminées dans un lieu autorisé. Référence légale : 66 al.2 de la LQE</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : modéré</p>
	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Le lieu se trouve dans un secteur rural, éloigné des résidences</p>	
	<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré) Explication : Débris de construction et de démolition mélangé pouvant générer des lixiviats lors du contact avec les eaux de ruissellement Les conséquences sont : réversibles en tout ou en partie Explication : Les débris de construction et de démolition peuvent être enlevé et disposé dans un lieu autorisé.</p>	
	<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur) Explication : milieu agricole</p>	

Facteurs aggravants

SO

Facteurs atténuants

SO

6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : **modéré**
 Ainsi, je recommande de procéder à l'envoi d'un avis de conformité.
 Procéder à une inspection de suivi et si le manquement n'est pas corrigé, évaluer les possibilités d'envoyer une sanction administrative pécuniaire.

Rédigé par : Audrey Sicard Lajeunesse

Date de rédaction : 2014-05-12

Signature : *Audrey Lajeunesse*

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jonathan Davies

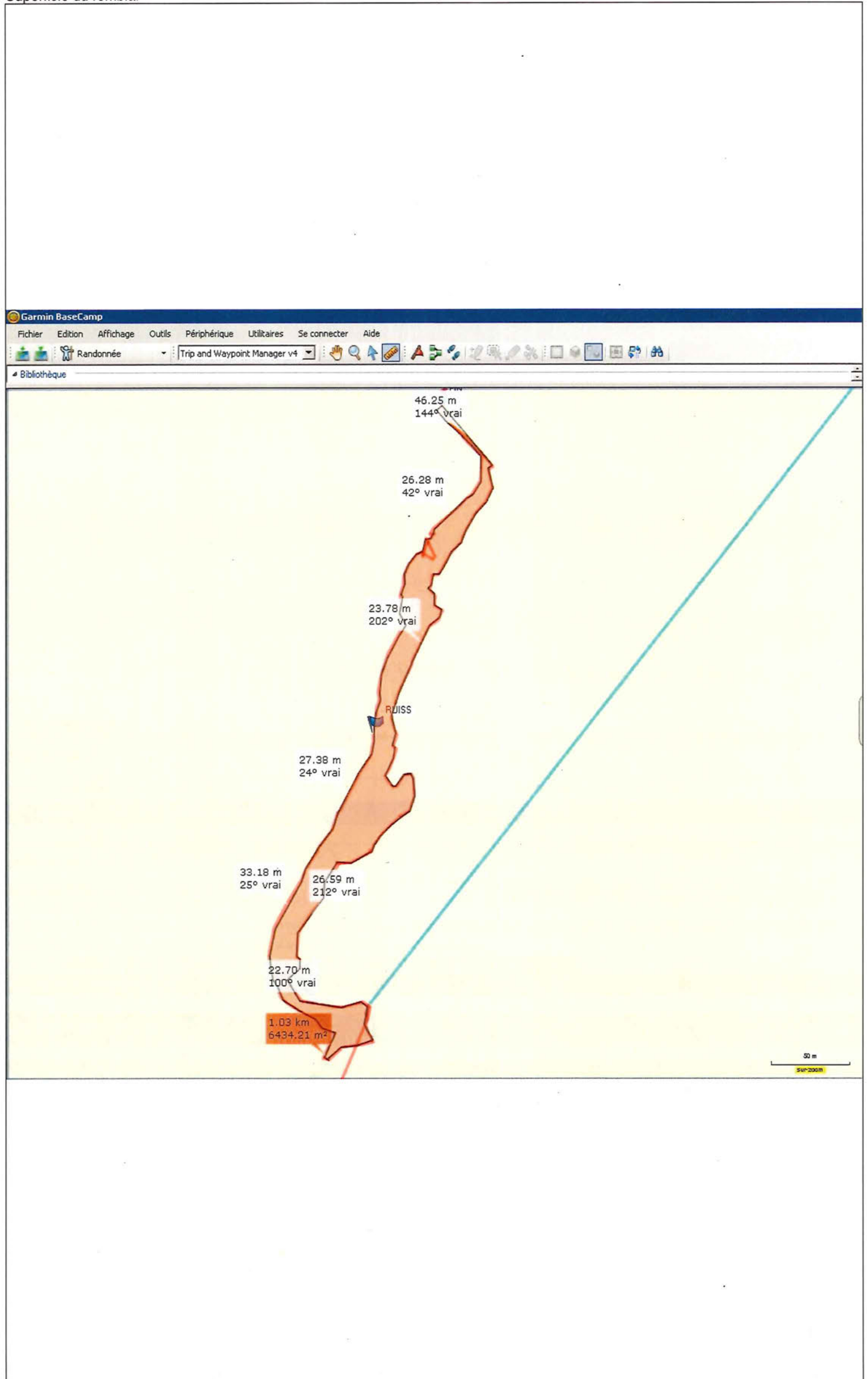
Fonction : Chef d'équipe

Signature : *Jonathan Davies*

Date : 2014-05-30

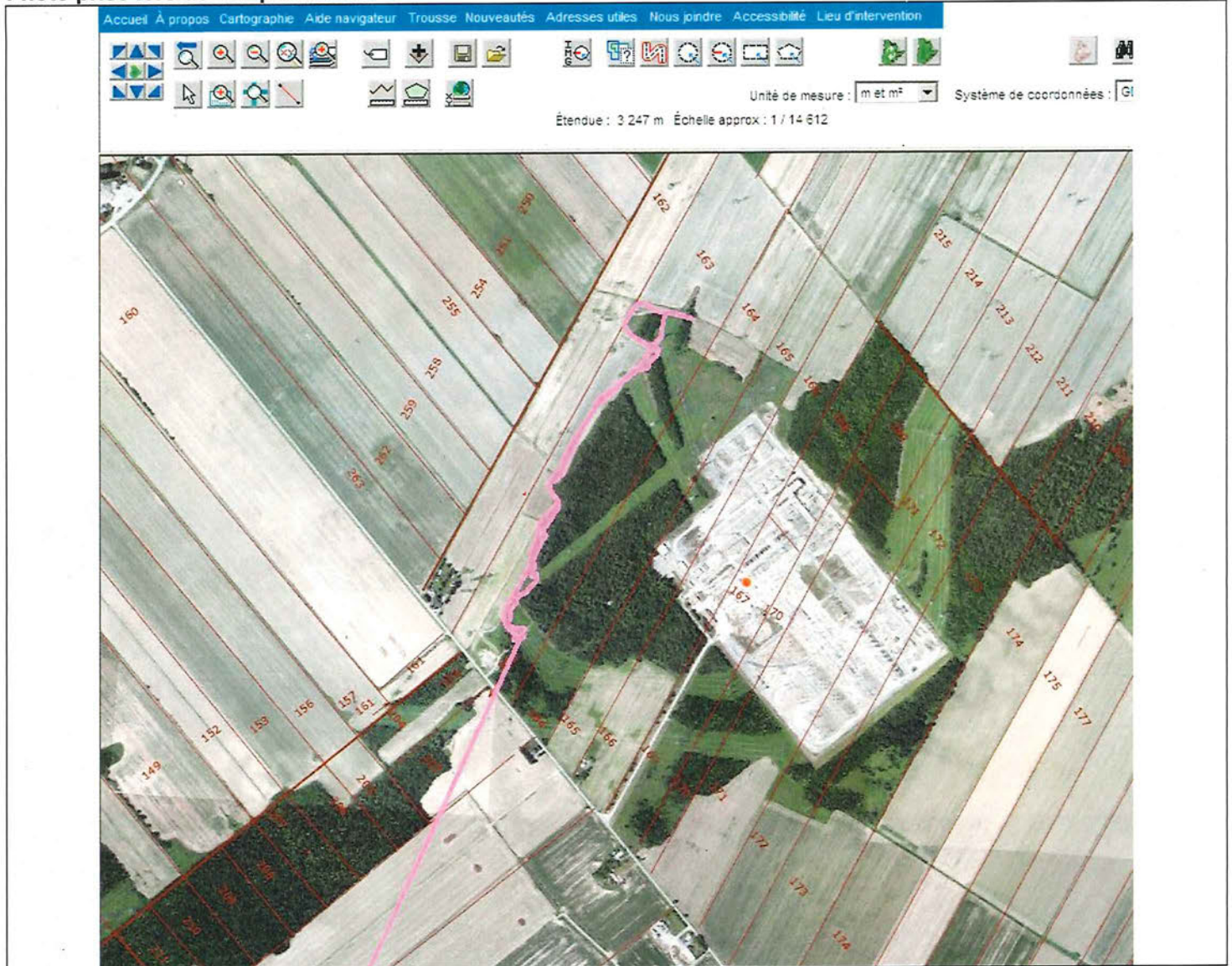
Commentaires : *Préparer le dossier pour S.A.P.*

Relevé GPS logiciel Garmin BaseCamp
Superficie du remblai

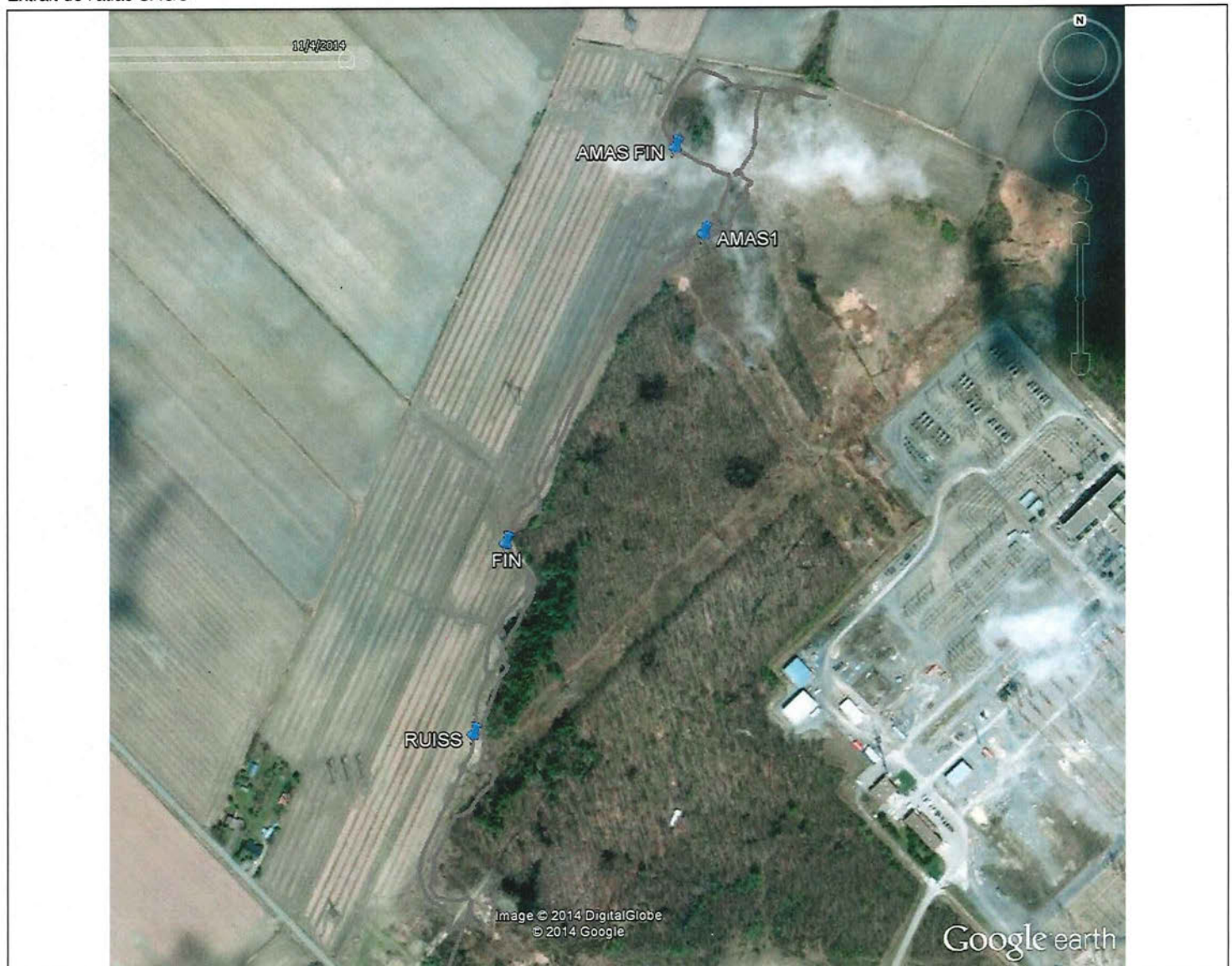


ScreenShot046.jpg

Photo prise lors de l'inspection du 11 avril 2014



ScreenShot047.jpg
Extrait de l'atlas SAGO



ScreenShot049.jpg
Extrait google earth



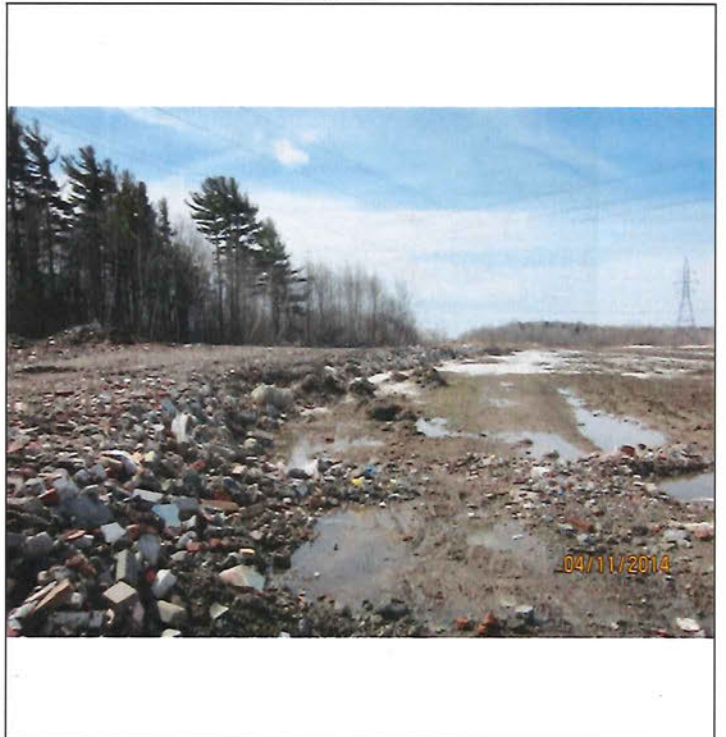
IMG_0307 (Small).jpg
Remblai de DCD



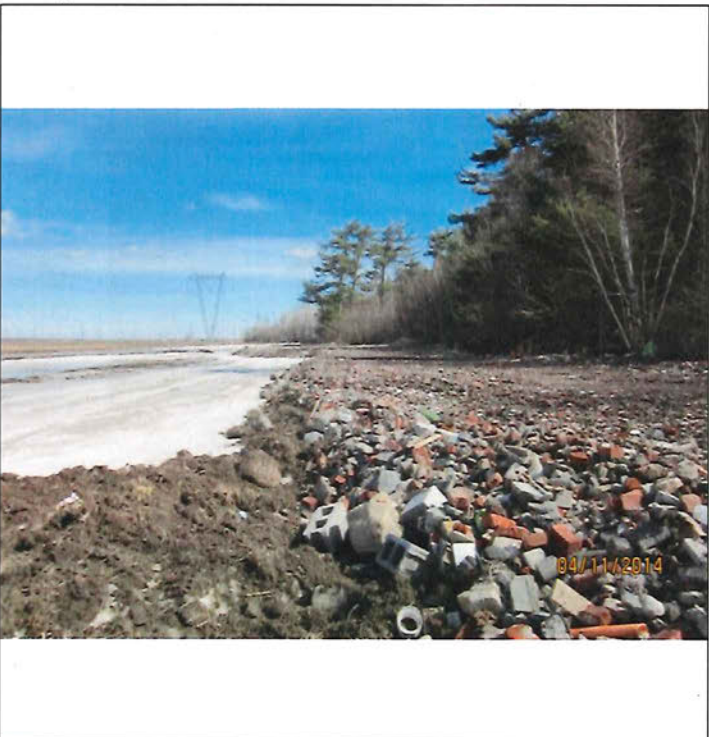
IMG_0306 (Small).jpg
Début du remblai à l'entrée du rang St-Laurent



IMG_0277 (Small).jpg
Eaux qui ruissellent à travers les DCD



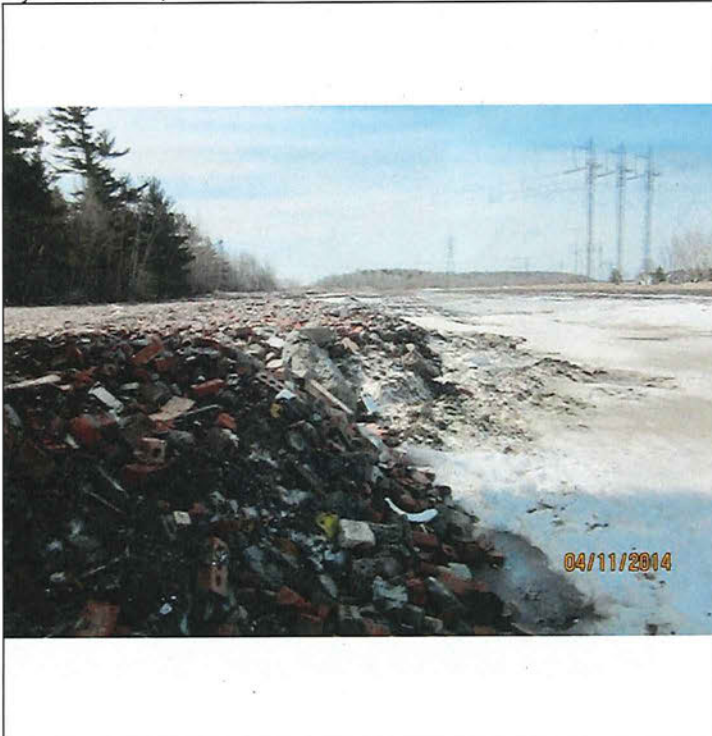
IMG_0278 (Small).jpg
Hauteur du remblai de DCD



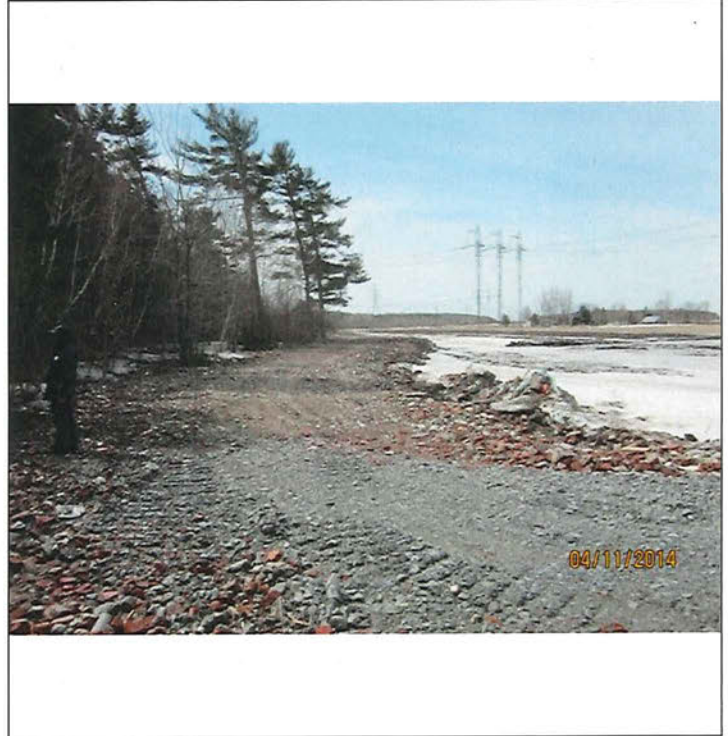
IMG_0279 (Small).jpg
Vue sur le remblai de DCD



IMG_0280 (Small).jpg
Trace de brûlage



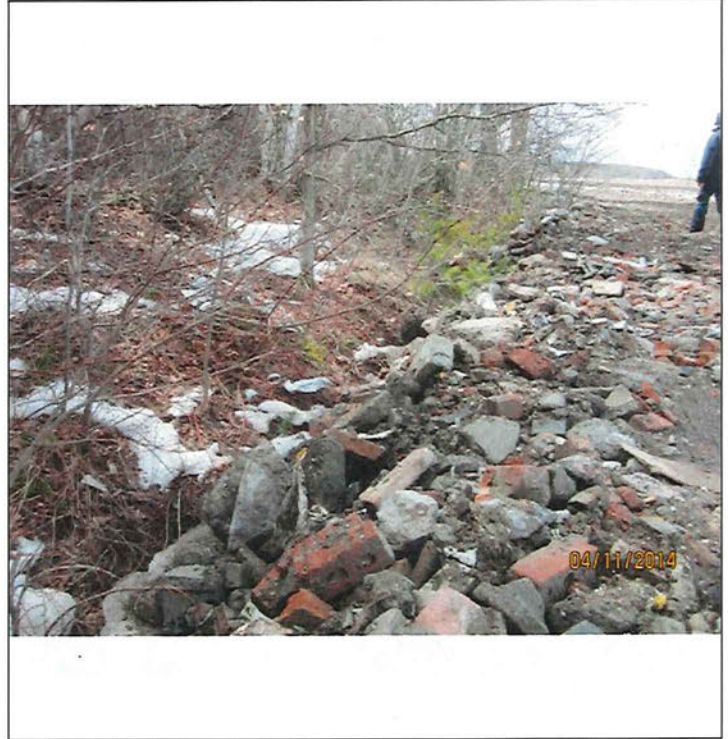
IMG_0281 (Small).jpg
Hauteur du remblai



IMG_0292 (Small).jpg
Vue sur le remblai



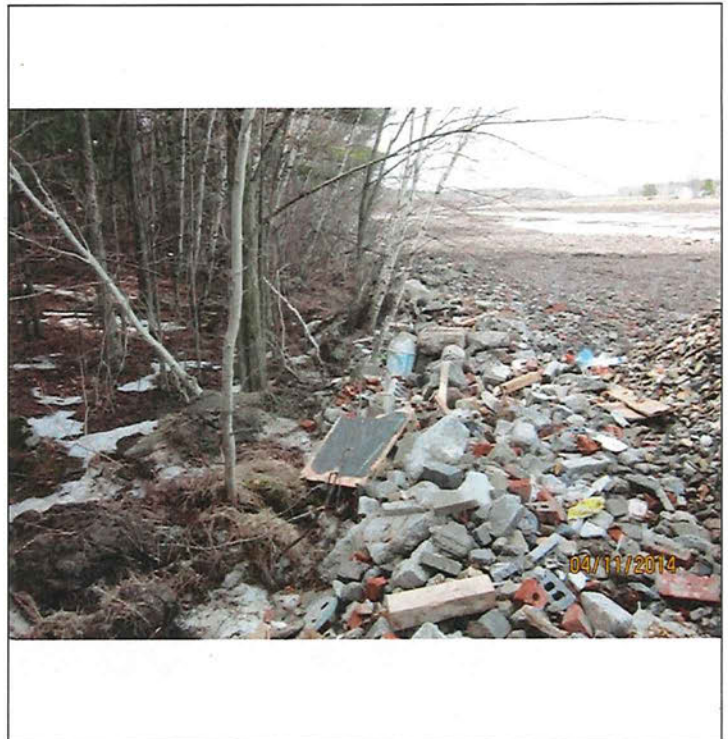
IMG_0293 (Small).jpg
Fin du remblai



IMG_0294 (Small).jpg



IMG_0295 (Small).jpg
Amas de DCD concassé 0-4 pouces



IMG_0296 (Small).jpg



IMG_0299 (Small).jpg
Portion contenant en majorité de la brique



IMG_0300 (Small).jpg



IMG_0282 (Small).jpg
Amas de DCD dans le champs



IMG_0283 (Small).jpg
Vue sur DCD en amas



IMG_0291 (Small).jpg
Vue sur DCD en amas



panorama 1 (Small).JPG
23 amas de DCD



panorama 2 (Small).JPG